

■ **Sôtô Zen Association**, à Genève, quai du Cheval-Blanc 15, c/o Le Prieuré Sôtô Zen, CH-660-1221006-0. Nouvelle association. Statuts du 10.05.2006. But: diffuser l'enseignement de Bouddha et préserver la pratique de zazen selon l'enseignement de Maître Dôgen dans la tradition du bouddhisme Sôtô Zen; apporter un soutien à ses membres sans discrimination de race, de nationalité, de croyance ou de religion, par la diffusion de l'enseignement de la philosophie et la pratique de la méditation zen (zazen); favoriser une approche éthique dans la sphère personnelle et sociale, une disposition à la connaissance de soi-même. Ressources: cotisations, dons, legs, et subventions éventuelles. Administration: comité. Signature individuelle de Pierre Gérard Jean-Yves, de France, à Vernier, président. Signature collective à deux de Vallat Philippe, de Dampfreux, à Villars-sur-Glâne, secrétaire, et Pierre Gérard Sandra, d'Unterbach, à Vernier, trésorière, tous membres du comité.

Journal no 7057 du 31.05.2006
(03405412 / CH-660.1.221.006-0)